

Conseil d'Ecole du 21/10/2022

Izenave

La présidente du Conseil d'Ecole remercie les personnes présentes.

Mme Julie Planes se propose pour être secrétaire de séance.

Tour de table pour se présenter.

Personnes présentes : Mr Morel, Mme Chafiol maire et adjoint d'Outriaz, Mr Benoit et Mr Pertreux maire et adjoint de Lantenay, Mr Druet maire d'Izenave

Mmes Januzzi, Chalaphie, Planes représentantes de parents,

Les enseignantes : Mmes Vernat , Roy, Fortin-Tardif (enseignante à Izenave), Mme Julia Dassin qui complète Mme Vernat les mardis.

Personnes excusées : Mme Laurie Guillot TR rattachée à Izenave.

Mme Chapel, Inspectrice de circonscription (à noter que nous avons changé de circonscription et que nous dépendons de la circonscription de Belley)

Nous avons demandé à fonctionner en CE unique. Mme Roy présidera les Conseils d'Ecole.

1. Rôle et attribution du Conseil d'Ecole

a. La composition du CE

- Directeurs Ecole, les adjoints.
- Les représentants de parents élèves
- Les maires, les conseillers municipaux chargés des affaires scolaires
- L'Inspectrice de circonscription est membre de droit
- Le directeur a la possibilité d'inviter une personne qui pourra être consultée : ATSEM, RASED

b. L'attribution du CE

- Le CE vote le règlement intérieur de l'école ou du RPI.
- Il peut faire des propositions sur l'organisation de la semaine scolaire
- Il donne son avis sur les actions pédagogiques, par ex : le projet d'Ecole mais aussi sur les actions éducatives et toutes les questions intéressant la vie de l'école. : conditions intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, critères de choix des manuels scolaires ou matériel pédagogique divers
- Le CE est informé des conditions de réunion avec les parents, notamment la réunion de rentrée.
- Les questions d'ordre pédagogique ne seront pas traitées en CE, prendre rdv directement avec l'enseignant.

c. Le fonctionnement du CE

Les convocations et l'ordre du jour sont envoyés au moins 8 jours avant la tenue du conseil.

Le CE se réunit au moins une fois par trimestre, il peut être réuni à titre extraordinaire par le directeur, le maire ou la moitié des membres du conseil.

A l'issue du CE, un PV est rédigé, affiché et diffusé.

2. Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le 7 octobre. Nous avons organisé les élections et les dépouillements dans les 3 écoles avec des listes de parents dans les 3 écoles.

Outriaz : taux participation : 89 %

Parents élus : Mmes Julie Planes titulaire

Mme Amandine Dezecache suppléante

Lantenay : taux participation : 75 %

Parents élus : Mme Laura Noblet titulaire

Mme Marion Chalaphie suppléante

Mme Cathy Hascelik suppléante

Izenave : taux participation 75 %

Parents élus : Mme Amandine Januzzi titulaire

Mme Bénédicte Pertreux suppléante

3. Règlement intérieur du RPI

Lecture du règlement.

Vote du règlement. Il est approuvé à l'unanimité : 3 voix enseignants, 3 voix mairies, 3 voix parents délégués (titulaires). : 9 voix sur 9

4. Effectifs des classes

Izenave : 4 CE2, 6 CM1, 10 CM2, **20** avec Jacynte Fortin-Tardif

Lantenay : 8 PS, 8 MS, 12 GS, **28** avec Me Vernat Rouby

Outriaz : 6 CP, 9 CE1, 5 CE2, **20** avec D.Roy

Total= 68

5. Projets de classes

OUTRIAZ :

- Sortie Abbaye Ambronay avec classe d'Izenave, ateliers sur la musique, atelier autour du vitrail en novembre, en fonction des âges des enfants.
- Cycle piscine : 10 séances du CP au CM2, nous remercions les nouveaux parents agréés qui sont plus nombreux, cela permet d'effectuer un roulement et de ne pas mobiliser les mêmes personnes toutes les semaines.
- Permis piétons pour les CE2 d'Outriaz et Izenave, une intervention en classe, un travail en classe, une évaluation et une remise de diplôme
- Sorties ski pour les classes d'Outriaz et d'Izenave du CP au CM2, à condition qu'il y ait de la neige. Nous nous rendrons sur le site de Lachat. Les sorties se feront à la demi-journée.
- Fête du court métrage

LANTENAY

- Sortie Soieries Bonnet à Jujurieux
- Sortie Abbaye d'Ambronay le 15/11/022
- Sortie théâtre
- Un cycle éveil aquatique était envisagé au mois de janvier, mais au vu des nouvelles recommandations et du prix de l'énergie, la piscine restera sûrement fermée à cette période.

IZENAVE

- Cycle piscine
- Permis piéton pour les CE2
- Projet ski de fond,

L'Assemblée générale du Sou des Ecoles des 3 communes aura lieu le mercredi 9 novembre à 18h30.

6. Point sécurité

Des exercices incendie ont été effectués avec intervention des pompiers dans les Ecoles de Lantenay et Outriaz, Izenave a fait un exercice sans intervention des pompiers.

7. Questions diverses portées à l'attention du président du CE en date limite du 16/10/2022

- Remerciements aux municipalités pour l'équipement adapté pour 1 enfant en situation de handicap (chaise et bureau).
- Remerciements à la municipalité d'Izenave pour l'achat de mobilier et d'un tableau blanc.
- Par contre, rappel pour la municipalité il faudra absolument fermer le portail de l'école d'Outriaz. Un devis a été signé ce jour.
- Me Vernat-Rouby souligne le problème de chauffage dans la salle de classe de Lantenay.
- Par rapport aux travaux qui devaient avoir lieu sur le pont à Outriaz, ils seraient reportés l'été prochain.
- Les travaux au niveau de l'acoustique effectués dans la salle de garderie-cantine sont satisfaisants, et le bruit est bien atténué.
- La classe d'Outriaz utilise normalement la salle des fêtes de la commune 1 fois/semaine pendant la période hivernale, pour les séances de sport, la mairie demande d'envisager une autre solution, le coût du chauffage serait trop élevé.

Clôture de séance à 19h45

La secrétaire de séance

J. Planes